



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 - 069
Séance du 14 octobre 2022

Approbation du procès-verbal du 16 septembre 2022

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 septembre 2022 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).